

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

\*\*\*\*\*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – fatherland

\*\*\*\*\*

**MINISTRY  
OF HIGH EDUCATION**

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HIGHER  
EDUCATION DEVELOPMENT

\*\*\*\*\*

Communiqué de presse N°

10-008

MINESUP/DDES/PEEX

du 3 AVR 2010

Portant ouverture du concours d'entrée en première année de l'Institut des Beaux-Arts de Foumban (IBAF) de l'Université de Dschang, au titre de l'année académique 2010/2011

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMUNIQUE :**

Un concours unique sur épreuves est ouvert pour le recrutement de 200 étudiants en première année de l'Institut des Beaux-Arts de Foumban de l'Université de Dschang, au titre de l'année académique 2010/2011 dans les domaines et mentions de formation suivants:

- Arts plastiques (peinture et dessin, sculpture, gravure, céramique, histoire de l'art et art contemporain) : 60 places
- Arts décoratifs (stylisme, modélisme et arts textiles) : 40 places
- Arts, technologie et patrimoine (Technologie des bois et fibres, patrimoine et muséologie) : 25places
- Arts du spectacle (art chorégraphique et danse, art musical, art cinématographique et audio visuel, art de la scène) : 45 places
- Architecture et art de l'ingénieur (architecture) : 30 places

Le concours se déroulera les 2, 3 et 4 août 2010 aux centres suivants : Foumban, Bamenda-Bambuï, Yaoundé-Nkolbisson, Dschang.

(1) Le concours est ouvert aux Camerounais des deux sexes titulaires d'un Baccalauréat toutes séries ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'enseignement supérieur, d'un Brevet de Technicien (BT), d'un General Certificate of Education Advanced Level (GCE "A" Level) dans au moins trois matières ; le religious knowledge n'étant pas pris en compte.

Les candidats ressortissants des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ayant ratifié les textes relatifs au traitement national des étudiants et justifiant des qualifications requises sont admis à composer dans les mêmes conditions que leurs homologues camerounais.

(2) Les candidats ressortissants des pays non membres de la CEMAC et ceux des pays membres qui ne participent pas au concours d'entrée peuvent être admis sur étude de dossiers dans la limite des places disponibles, s'ils sont bénéficiaires d'une bourse de leurs Gouvernements ou d'une organisation internationale qui s'engagent à payer les frais de scolarité afférents à leur statut.

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir au Service de la scolarité de l'Institut des Beaux-Arts de Foumban (IBAF), B.P. 31 Foumban, au plus tard le **20 juillet 2010**. Ils sont envoyés, par poste au Directeur de l'IBAF, B.P 31 Foumban,

ou peuvent être déposés au service de la scolarité de l'I'BAF, ou encore dans les Antennes de l'Université de Dschang à Yaoundé (Nkolbisson), Ebolowa et Bambui. Les dossiers transmis par poste doivent être envoyés en recommandé avec accusé de réception.

Ces dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- 1- Un formulaire d'inscription disponible au Service de la scolarité de l'Institut des Beaux-Arts de Foumban (IBAF), sur le site web du MINESUP, [www.minesup.gov.cm](http://www.minesup.gov.cm) et auprès des Délégations Régionales des Enseignements secondaires ;
- 2- Un reçu de paiement à la banque de 15.000 F CFA libellé au nom de l'Agent comptable de l'Université de Dschang, BP 96, Dschang. Cette somme doit être payée dans le compte de l'IBAF n° **37679635001-73 de la BICEC Bafoussam** ou dans le compte n° **1590000216 de la FIFFA Foumban**. Les versements peuvent se faire dans toutes les agences BICEC et FIFFA du pays à destination de ces comptes;
- 3- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat, GCE A/L, ou une attestation certifiée conforme de réussite à l'un de ces diplômes ;
- 4- Des photocopies certifiées conformes des relevés de notes du Baccalauréat, des bulletins de notes de la classe terminale ou une copie certifiée conforme de réussite au GCE A/Level ;
- 5- Une photocopy certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (3) mois ;
- 6- Un certificat médical ;
- 7- Quatre photos d'identité 4X4 (inscrire le nom au verso) ;
- 8- Une enveloppe (format A4) timbrée par le bureau de poste (au poids des pièces jointes et à l'adresse du candidat).

**NB** -Les candidats qui sont en classe de terminale et ne sont pas encore en possession de leurs résultats du bac, peuvent concourir sous réserve. Ils doivent joindre au dossier, un certificat ou attestation de scolarité de l'année en cours (2010). Cependant leur admission définitive est conditionnée entre autres par la réussite au bac et la présentation par la suite de toutes les pièces justificatives susmentionnées (no 2 et 3).

En aucun cas les droits d'inscription ne sont remboursables.

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire seront convoqués pour concourir.

Le concours comporte :

- Une étude de dossiers (10% de la note définitive)
- Des épreuves écrites (50% de la note définitive) qui se dérouleront le 02 août 2010 dès 8 heures
- Une épreuve pratique (20% de la note définitive) qui se déroulera le 03 août 2010
- Et un entretien (20% de la note définitive) qui se déroulera le 04 août 2010

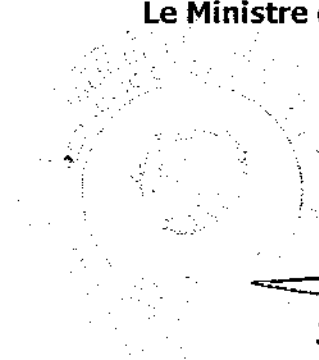
Ces épreuves sont réparties de la manière suivante :

<b>Domaines de formation</b>	<b>Nature de l'épreuve écrite et pratique</b>	<b>Durée</b>	<b>Coef.</b>
<b>Arts plastiques</b>	Culture générale (en français ou en anglais)	2h	3
	Langue vivante (français ou anglais)	2h	2
<b>Arts décoratifs</b>	Dessin (épreuve pratique)	3h	2
	Entretien	15mn	2
<b>Arts du spectacle</b>	Culture générale (en français ou en anglais)	2h	3
	Langue vivante (français ou anglais)	2h	2
	Entretien et performance sur scène (épreuve pratique)	1h	4
<b>Arts, Technologie et patrimoine</b>	Culture générale (en français ou en anglais)	2h	2
	Langue vivante (français ou anglais)	2h	2
	Mathématiques ou physiques (QCM)	2h	1
	Dessin (épreuve pratique)	3h	2
	Entretien	15mn	2
<b>Architecture et art de l'ingénieur</b>	Culture générale (en français ou en anglais)	2h	1
	Langue vivante (français ou anglais)	2h	1
	Mathématiques (QCM)	2h	2
	Physiques (QCM)	2h	1
	Dessin (épreuve pratique)	3h	2
	Entretien	15mn	2

Chaque épreuve de l'examen écrit est notée de zéro à 20. Toute note inférieure à cinq obtenue à l'une des épreuves écrites quelconques est éliminatoire.

Le programme du concours est celui des Baccalauréats A, B, C, G, F et D ou du GCE « A » Level dans les matières : Biology, Chemistry, Physics, History, Geography, Literature, Mathematics and programmes of technical G.CE..

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,**



  
**Jacques FAME NDONGO**